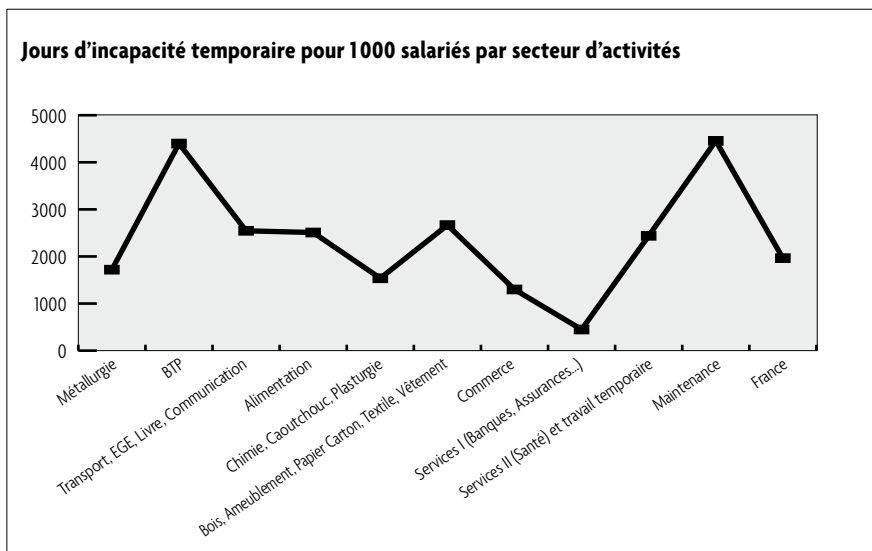


## 2.1. NOMBRE DE JOURS D'INCAPACITÉ TEMPORAIRE POUR 1000 SALARIÉS (2007).

En 2007, plus de 720 000 accidents du travail de plus de 3 jours sont survenus occasionnant plus de 35,871 millions de journées perdues pour un effectif de 18,263 millions de salariés relevant de la Cnam. Ces données sont en accroissement par rapport à 2006 avec 700 000 accidents et 35,460 millions de journées perdues pour une population de 18,146 millions de salariés relevant de la Cnam. Alors que la **moyenne nationale s'établit à 1964 jours pour 1000 salariés en 2007** (en hausse de 0,8% par rapport à 2006) **contre 1948 jours en 2006**, les métiers de la **maintenance tous secteurs confondus apportent une contribution aux accidents avec arrêt de 3820 jours pour 1000 salariés** soit plus de 94 % de plus que la moyenne nationale. Seuls les métiers du BTP contribuent encore plus fortement avec 4398 jours pour 1000 salariés.

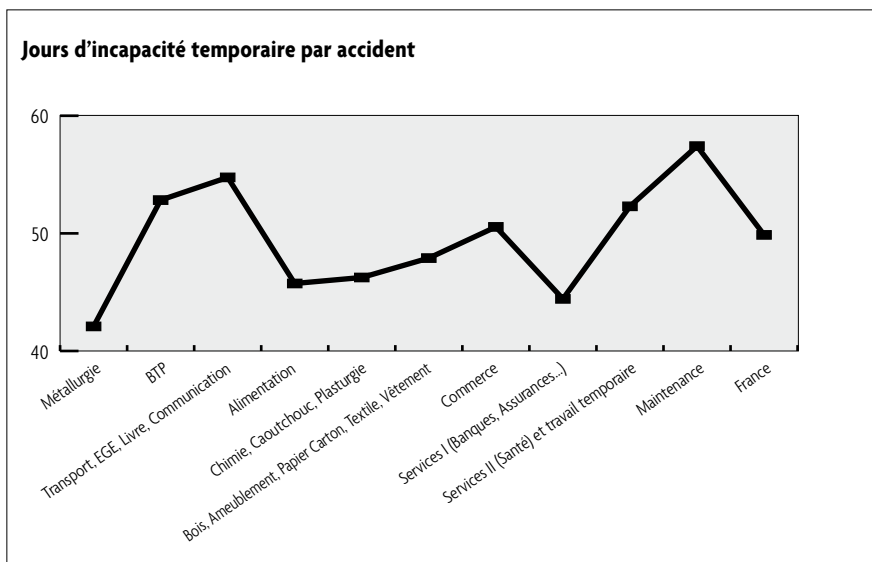
**Pour mémoire, le nombre de journées perdues annuellement pour fait de grève ressort à 37 jours pour 1000 salariés dans la période 1997-2004.**

Alors que la durée moyenne d'incapacité temporaire par accident pour l'ensemble de salariés de la Cnam s'établit à 49,8 jours en 2007 (soit 2 jours de plus qu'en 2005), la durée moyenne d'un accident en maintenance est de 57,4 jours en baisse de 4,6 jours par rapport à 2005 (plus forte moyenne de tous les secteurs professionnels).



Sur la période 2004-2007, le nombre de journées d'incapacité temporaire pour 1000 salariés en maintenance<sup>2</sup> est en légère hausse en tendance générale. Il reste près de deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

2: Données Cnam code risque 285DG

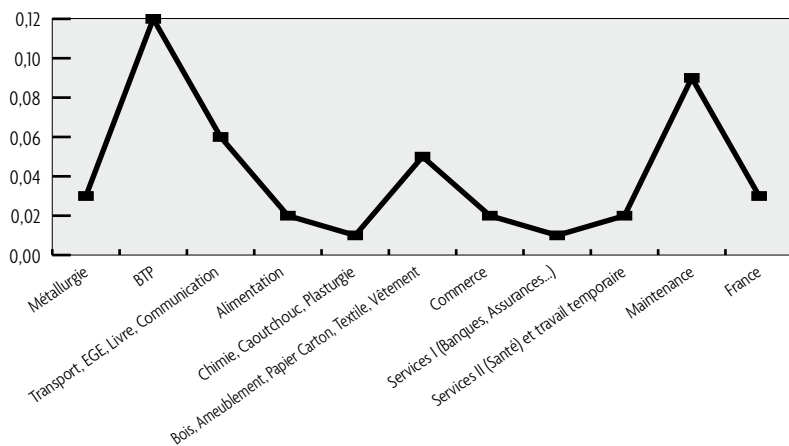


## 2.2. OCCURRENCE COMPARÉE DES MALADIES PROFESSIONNELLES POUR 1000 SALARIÉS (2007)

En 2007, 43 832 salariés contre 42 306 salariés en 2006 et 41 347 en 2005 ont été affectés par une maladie professionnelle au plan national.

Alors que l'occurrence nationale de maladies professionnelles (toutes maladies confondues) est de 1,73 pour 1000 salariés, elle est de 4,56 pour mille salariés pour les métiers de la maintenance soit plus de 2,5 fois l'occurrence nationale. Les données relatives aux maladies professionnelles avec incapacité permanente (MP-IP) confirment cette tendance. Ce qui place les métiers de la maintenance parmi les métiers les plus concernés par les maladies professionnelles. Cependant, le poids des troubles musculo-squelettiques (TMS) dans le total des maladies professionnelles (68 %) déforme l'occurrence de maladie professionnelle pour les métiers de la maintenance qui sont non concernés ou très peu concernés par les TMS.

### Décès par accident du travail pour 1000 salariés par secteur d'activités



### 2.3. OCCURRENCE COMPARÉE DE LA MORTALITÉ PAR ACCIDENT POUR 1000 SALARIÉS (2007)

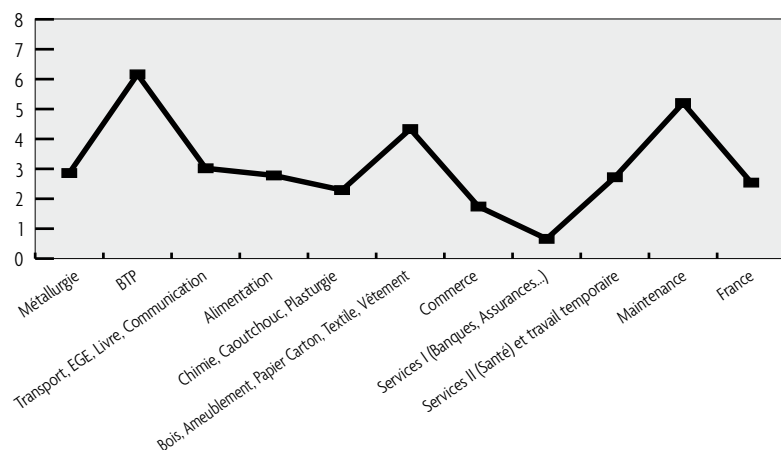
En 2007, le nombre de morts suite à un accident du travail s'est élevé à 622 contre 544 en 2006. Alors que l'occurrence nationale de mortalité s'élève à 0,034 %, elle est de 0,094 % pour les métiers de la maintenance. La contribution des métiers de la maintenance à la mortalité par accidents est plus de 3 fois supérieure à la moyenne nationale. Ce qui représente la valeur la plus élevée après celle des métiers du BTP (0,111 %).

Avec une mortalité absolue de plus de 45 morts par an, les métiers de la maintenance contribuent lourdement au bilan des accidents mortels qui se répartissent sur deux causes principales :

- ◆ libérations d'énergies de tension mécanique ou de pression,
- ◆ chutes de hauteur lors de manutention de pièces démontées.

Alors qu'ils représentent moins de 2,5 % des salariés de la Cnam, les métiers de la maintenance représentent près de 8 % des décès par accident en 2007.

### Accidents du travail avec incapacité permanente pour 1000 salariés par secteur d'activités



### 2.4. OCCURRENCE COMPARÉE D'ACCIDENTS INVALIDANTS AVEC INCAPACITÉ PERMANENTE POUR 1000 SALARIÉS (2007)

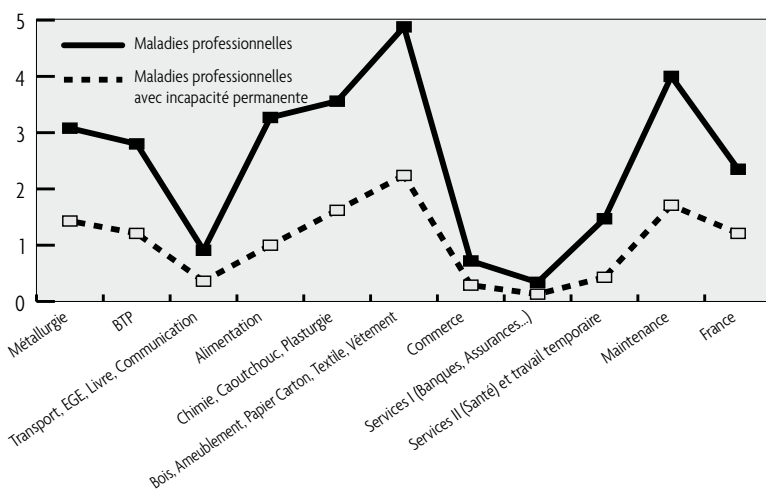
En 2007, 46 426 salariés ont été victimes d'un accident grave engendrant une incapacité permanente (contre 46 596 en 2006) soit 2,54 accidents avec incapacité permanente pour 1000 salariés.

Pour leur part les métiers de la maintenance génèrent en 2007 une occurrence de 5,2 % (contre 7,8 % en 2006 et 8,9 % en 2005) ce qui représente la valeur la plus élevée de tous les secteurs, après celle du secteur du BTP (6,16 %).

En maintenance, ce sont plus de 4000 personnes qui sont victimes chaque année d'un accident avec incapacité permanente. Avec deux causes principales, les accidents liés à la libération intempestive d'énergies de tension ou de pression et les chutes de hauteur lors de manutention. Pour les accidentés, incapacité permanente signifie fréquemment l'amputation d'un membre, a minima une phalange coupée...

Alors que les salariés en maintenance représentent moins de 2,5 % des effectifs relevant de la Cham, ils pourvoient à plus de 8 % des accidents graves avec incapacité permanente.

### Maladies professionnelles pour 1000 salariés par secteur d'activités

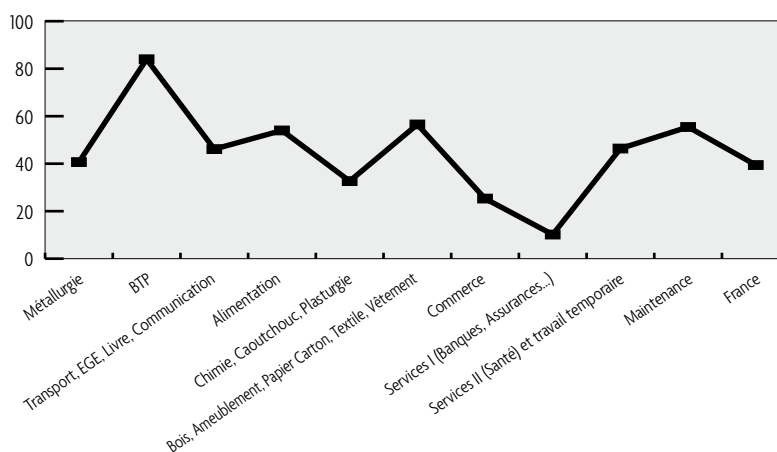


## 2.5. INDICE DE FRÉQUENCE COMPARÉ DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT (2007)

En 2007, alors que l'indice de fréquence (IF) national s'établit à 39,4 accidents du travail avec arrêt (AT) de plus de 3 jours pour 1000 salariés, les métiers de la maintenance occasionnent 55,45 accidents pour 1000 salariés, ce qui constitue l'indice de fréquence le plus élevé après le secteur du BTP (84 %).

Chaque année plus de 5,5 % de la population maintenance est accidentée avec un arrêt de travail supérieur à 3 jours.

Accidents du travail pour 1000 salariés par secteur d'activités



## 3. ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2008, les dépenses relatives aux accidents et maladies professionnelles (ATMP) s'élèveront à 11,8 milliards d'€ selon la loi de financement 2008 de la sécurité sociale. Ce qui représente 0,6 % du PIB environ.

En 2006, on relevait 17 786 989 salariés dans les 9 Comités techniques nationaux et 359 445 dans le compte Bureaux et catégories particulières.

Selon les données de la Cnam, le coût des ATMP relatifs aux 9 CTN (Comités techniques nationaux : branches d'activités professionnelles identifiées par la Cnam pour la collecte et le traitement des données statistiques des ATMP) représenterait 5 milliards d'€ environ soit 280 € par salarié en moyenne.

Pour les personnes répertoriés dans le compte Bureaux et catégories particulières, le coût ATMP moyen par salarié ressort à 18 890 € soit 67 fois plus que la moyenne nationale.

Pour les métiers de la maintenance, le coût moyen ATMP par salarié est de l'ordre de 1000 € par an soit 3,5 fois plus que la moyenne nationale. Soit un coût annuel pour les employeurs de l'ordre de 350 millions d'€ et près de 18 000 victimes d'accidents par an.

Dans les seuls domaines industriel et immobilier, les activités de maintenance concernent plus de 450 000 personnes et représentent respectivement 22 et 17,6 milliards d'€ de dépenses annuelles en France.

Chaque année, plus de 50 000 élèves et étudiants sont en formation dans la filière maintenance du système de formation initiale (collèges, lycées, université, écoles d'ingénieurs). Plus de 17 000 diplômés en maintenance (BEP Maintenance des équipements industriels, Baccalauréat professionnel Maintenance des équipements industriels, BTS Maintenance industrielle, DUT Génie industriel et maintenance, Mastère) entrent chaque année sur le marché du travail.

La maintenance est un secteur atomisé car

elle ne constitue qu'une partie de l'activité des entreprises. En 2007, dans l'industrie, 2,2 % du chiffre d'affaires en moyenne sont consacrés à la maintenance. Depuis 1997, les dépenses de maintenance rapportées au chiffre d'affaires ont baissé de 40 %. Dans la même période le chiffre d'affaires de l'industrie s'est accru de 270 milliards d'€, s'établissant à 970 milliards d'€ en 2007.

Les activités de maintenance sont réparties entre des personnels organiques appartenant aux entreprises et des prestataires de service. Pour les prestataires de services, les activités de maintenance représentent entre 5 et 40 % de leur chiffre d'affaires. Les entreprises prestataires de maintenance traitent en 2007 plus de 32,4 % du volume des dépenses de maintenance de l'industrie (7,1 milliards d'€) et près de 75 % des dépenses dans l'immobilier et le tertiaire.

La filière de formation maintenance relève de ministères différents dans le domaine de la formation initiale et de la formation continue. La coordination entre les formations de même niveau bac +2 relevant du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur n'est toujours pas assurée.

Les activités de maintenance ne sont pas identifiées en matière de statistiques de l'activité économique, pas plus qu'elles ne le sont dans le domaine de la santé et de la sécurité.

## 4. CARACTÉRISTIQUES DES MÉTIERS DE LA MAINTENANCE

Les métiers de la maintenance ont pour caractéristiques de s'exercer directement au contact des matériels et des équipements et le plus souvent avec les contraintes de l'environnement technique des installations (bruit, rayonnement, température ambiante, polluants, intempéries, etc.) et les risques propres liés aux procédés employés.

Ils consistent à ouvrir des circuits, rompre des confinements, pour démonter et manutentionner des matériels en contact direct avec les risques

liés aux procédés. C'est dans ces circonstances que les intervenants de maintenance sont exposés aux risques existants.

Si l'on admet que le risque d'accident est lié à la nature même des interventions réalisées sur un matériel donné et qu'il est fixé dès la conception des équipements, on comprend aisément pourquoi les métiers de la maintenance sont plus sujets aux accidents et aux maladies professionnelles que les autres métiers. En effet, si ceux qui construisent les équipements concernés sont confrontés lors de la construction une fois aux risques d'accident de probabilité (P), les intervenants de maintenance seront confrontés N fois au même risque pendant la durée de vie du matériel. N variant selon la fréquence d'application des tâches de quelques dizaines à quelques milliers.

*Ce constat démontre que la seule façon d'améliorer la situation actuelle consiste à se préoccuper de la conception des installations et des équipements car c'est dans celles-ci qu'il faut rechercher et éliminer la racine des accidents potentiels.*

## 5. CONTEXTE DE L'ÉTUDE SUR LA PÉNIBILITÉ

À l'heure où le renouvellement des générations a commencé à jouer son plein effet depuis 2006 et dans un contexte où le financement des régimes de retraite pose la question de l'allongement de la durée de la vie active, l'éclairage des questions de la pénibilité au travail est nécessaire pour les négociations à venir. Et ce, dans la perspective de connaître les conditions de l'exercice des métiers de la maintenance tout au long de la vie professionnelle des salariés concernés. Cependant, ces activités de maintenance sont caractérisées par des facteurs de pénibilité différents selon les métiers exercés et les conditions dans lesquelles se réalisent les interventions de maintenance. S'il existe des facteurs de pénibilité propres à chaque métier,